

Réunion Publique

Environnement et santé.

Les épidémies modernes, impacts,
conséquences, solutions.



avec **Andre Cicolella**

chercheur en santé environnementale,
Président de la commission Santé des Verts

vendredi 23 novembre

à 20h45

Salle Joseph Kessel

105, avenue du Général-Leclerc - Bourg la Reine

illustration : Séverine Philibert

L'ÉCOLOGIE
Les Verts

Mon cancer en toute franchise

Témoignage d'une ex-malade indignée par les franchises hypocrites.

On en parle souvent comme d'une longue maladie. Voir une maladie grave. Une maladie dont on ne prononce pas le nom facilement. Le cancer. La maladie qui fait peur. Qui n'a pas dans sa famille ou dans ses relations une personne dans ce cas-là. Il y a 4 ans, on m'a diagnostiqué un cancer des seins. Un cancer qui aujourd'hui touche une femme sur huit. Mon monde s'est écroulé et je suis rentré dans un univers essentiel où l'on parle de mammectomie, de chimiothérapie, de marqueurs et de radiothérapie. À la souffrance des traitements s'est ajoutée celle de vivre avec un corps de plus en plus faible et celle d'être soudainement ignorée par une partie de mon entourage.

Pendant 9 mois, j'ai dû apprendre à vivre au ralenti et à supporter des traitements extrêmement fatigants. Et à entendre des phrases comme : mais le cancer du sein, ça se guérit bien. Mais tu as l'air en forme. De nos jours, ça se soigne bien. Ils ont fait des progrès, etc.

En effet ça se soigne, mais à quel prix. Étant absorbée par un boulot très investissant, je mettais sur son compte la fatigue que je traînais depuis plusieurs années, allant de médecins en médecins qui me soignaient pour le stress, mais la cause était autre. Le diagnostic étant fait tardivement, par hasard, par une dermatologue, il fallait m'opérer dans les 10 jours. Il fallait attendre plus dans le public dont je préfère l'idée. On m'a conseillé une filière dans le privé, avec les meilleurs spécialistes. J'ai été très bien soigné, heureusement que j'avais une bonne mutuelle.

J'ai croisé une coiffeuse qui avait aussi un cancer du sein, mais pas de mutuelle. Elle continuait à travailler, debout et vacillante, pour payer son loyer. J'ai eu à chaque chimio des piqûres pour soutenir les globules blancs, de l'EPO, qui m'aidaient à vivre « presque » normalement. Des piqûres à 600 euros. Comme j'en parlais à la kiné qui faisait des

drainages lymphatiques à mon bras qui n'avait plus de ganglions, elle réagit : ah, vous participez au trou de la sécurité sociale. Était-ce de l'humour ?

Oui, les traitements sont chers, c'est aussi un marché juteux pour l'industrie pharmaceutique, et le cancer progresse, aussi pour des raisons de pollution, de pesticides, d'amiante etc. J'ai fait pendant 4 semaines de radiothérapie à Neuilly. Trouver un taxi tous les matins pour aller à ma séance n'avait déjà rien d'évident. En plus j'étais crevée, ce qui rendait l'attente sur le trottoir difficile. Jusqu'à présent en France, le cancer est pris en charge à 100%. Avec la franchise médicale à chacun de ces trajets, j'aurai dû payer 2 euros par taxis, soir 80 pour 20 allers-retours. À l'épreuve de la maladie, ajouter l'épreuve de la baisse du pouvoir d'achat. Tu es malade, tu te bats pour vivre, mais c'est de ta « faute », c'est à toi de payer. Où est passée l'idée fondamentale du droit à la santé pour tous ? Je cite l'appel contre la franchise : Nicolas Sarkozy, adopte une posture faussement compassionnelle pour annoncer que les franchises serviront à mieux prendre en charge la maladie d'Alzheimer, le cancer et les soins palliatifs. Et pour ce faire, il annonce la mise en place d'un déremboursement de 0,50 euro sur chaque boîte de médicament, chaque acte paramédical (d'infirmier, de kinésithérapeute) et de 2 euros sur chaque transport sanitaire, à hauteur, dans un premier temps, de 50 euros. Essayant ainsi de faire oublier ses déclarations précédentes sur la nécessaire responsabilisation des malades : « *Je suis également partisan de l'introduction dans des conditions équitables... équitables, j'ose le mot aussi... d'une franchise sur la consommation de soins... nous parlons d'assurance maladie... Y a-t-il une seule assurance sans franchise ? Non. La question de la franchise c'est pour moi une question incontournable. Elle pourrait être forfaitaire et acquittée chaque trimestre car c'est la*

seule façon de res-pon-sa-bi-li-ser les patients. Je m'explique: si les dépenses d'assurance-maladie diminuent et donc le déficit diminue, on pourra alors, à la suite du débat au parlement, baisser le montant de la franchise. Si les dépenses augmentent, et donc le déficit augmente, on pourrait alors augmenter le montant de la franchise. ».

Ainsi, ce seraient les malades du cancer, les patients atteints d'Alzheimer dont le Président s'entoure... qui seraient les premiers touchés par ces franchises. Le texte de la pétition (mise en ligne en Avril 2007) reste inchangé : il n'est pas possible, aujourd'hui, de modifier un texte qu'ont signé plus de 60 000 personnes. Il manifeste notre opposition à ce déremboursement masqué qui ne résoudra pas les questions du financement de l'assurance-maladie mais a pour seul but de convaincre peu à peu l'ensemble des Français que le système d'assurance maladie solidaire est financièrement intenable, afin de mieux ouvrir la voie aux assurances privées qui lorgnent sur cet immense marché.

Parlez-en autour de vous. Faites la signer. Un collectif national regroupant partis politiques, associations, syndicats, s'est créé pour amplifier le mouvement initié par la pétition, à l'adresse : www.contre-les-franchises.org.

Aujourd'hui je me porte bien. Mais si je voulais prendre un crédit à la banque, en tant qu'ancienne cancéreuse, même guérie, j'aurais droit à des taux plus élevés. Un exemple qui montre que la santé retrouvée n'empêche pas que la stigmatisation sociale.

Le cancer, la santé, la franchise. Nous sommes tous concernés. Agissons.

Le bruit l'épidémie silencieuse !

Le bruit est un problème largement sous estimé dans notre société. Les sollicitations sonores sont de plus en plus nombreuses et intenses. Il est alors normal de s'habituer à un univers bruyant... STOP ! Ce n'est pas normal.

Le bruit est une problématique importante en médecine du travail. Il reste une des premières causes de maladie professionnelle. Environ 3 millions de travailleurs seraient exposés à plus de 85 décibels dont 6,8 % pendant plus de la moitié de leur temps de travail.

Le bruit est le résultat d'une vibration de l'air. La fréquence des vibrations se mesure en Hertz (Hz). L'oreille humaine peut entendre des sons compris entre 20 et 20 000 Hz. L'intensité du bruit se mesure en décibels (dBA).

Attention l'échelle des décibels n'est pas linéaire. Une augmentation de 3 dB correspond au doublement du niveau sonore. Par exemple : 1 moto dans une rue va correspondre à 90 dBA, 2 motos vont générer un niveau de 93 dBA.

Les tableaux ci-dessous donne le niveau de bruit et les limites d'exposition

Niveau sonore	decibels	Type de bruit
	140 dBA	réacteur d'avion
Seuil de la douleur	120 dBA	
Danger audible à proximité	110 dbA	Baladeur musical
	100 dBA	machine bruyante
	90 dBA	moto - camion
Alerte	85 dBA	Cantine scolaire atelier bruyant rue à gros trafic
Normal	80 dBA	atelier baladeur musical
	50 dBA	conversation
	30 dBA	campagne tranquille

Outre les effets évidents sur l'audition le bruit a de multiples autres répercussions en raison de l'interconnexion des centres nerveux. Ainsi, en réponse à une stimulation acoustique, l'organisme réagit comme il le ferait à toute agression, par état de fatigue, voire un épuisement de celui-ci. Cette fatigue intense constitue le signe évident du « stress ».

Bien sûr, la sensation du bruit est très subjective ; un bruit choisi est moins gênant qu'un

bruit subi, un bruit prévisible est moins gênant qu'un bruit imprévisible...

Mais tout niveau sonore excessif a des effets multiples sur la santé.

Les perturbations du sommeil sont les plus fréquentes :

- durée plus longue d'endormissement : des bruits intermittents d'une intensité maximale de 45 dB (conversation) peuvent augmenter la latence d'endormissement de plusieurs minutes ;
- éveils nocturnes prolongés ou éveil matinal prématuré non suivi d'un ré-endormissement: des éveils nocturnes sont provoqués par des bruits atteignant 55 dB(A).

- Modification des stades du sommeil sans qu'un éveil soit provoqué et donc imperceptible pour le dormeur, la perturbation d'une séquence normale de sommeil est observée pour un niveau sonore de l'ordre de 50 dB(A).

A long terme une réduction du temps de sommeil et /ou de sa qualité entraînent une fatigue chronique excessive et de la somnolence, une réduction de la motivation de travail, une baisse des performances, une anxiété chronique. En outre les perturbations chroniques du sommeil sont sources de baisses de vigilance qui peuvent avoir une incidence sur les risques d'accidents.

Perturbations cardio-vasculaires et endocriniennes

- Il s'agit d'effets instantanés tels que l'accélération de la fréquence cardiaque .

- sur le système endocrinien : l'exposition au bruit entraîne une modification de la sécrétion des hormones liées au stress, notamment lors de l'exposition au bruit au cours du sommeil ; l'élévation des taux de ces hormones peut avoir des conséquences sur le système cardio-vasculaire (hypertension). Plusieurs études rapportent également une élévation du taux nocturne de l'hormone traduisant le degré d'agression de l'organisme et jouant un rôle essentiel dans les défenses immunitaires de ce dernier ;
- diminution des défenses

immunitaires.

Perturbations mentales

- Le bruit est considéré comme la nuisance principale chez les personnes présentant un état anxio-dépressif ; la présence de ce facteur joue un rôle déterminant dans l'évolution et l'aggravation de cette maladie.



- En dehors de la gêne, d'autres effets du bruit sont habituellement décrits : les effets sur les attitudes et le comportement social (agressivité et troubles du comportement, diminution de la sensibilité et de l'intérêt à l'égard d'autrui), les effets sur les performances (par exemple, dégradation des apprentissages scolaires), l'interférence avec la communication.

Il n'est pas normal de subir un univers sonore pathogène. Des solutions simples peuvent limiter les nuisances sonore en deçà des seuils tolérables

Une campagne de mesures de bruit, comme celle lancée par le Conseil Régional d'Île de France, est nécessaire. Toutefois, on sait qu'à Bourg la Reine, les nuisances sonores ont pour principale origine le RER et la N20, voire les avions fréquentant l'aérodrome de Villacoublay.

Au collège Évariste Galois, l'insonorisation, inexistante aujourd'hui, nous inquiète dans le projet de reconstruction.

Une campagne d'information sur les solution d'isolation pho-

Réunion Publique

« Environnement et Santé »

avec André Cicolella

André Cicolella est chercheur en santé environnementale, spécialiste de l'évaluation des risques sanitaires. Il a contribué à la création de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement (AFSSE).

Président de la Commission Santé des Verts, il a participé au groupe de travail Santé - Environnement au cours du Grenelle de l'environnement.

Il fut par ailleurs le premier président de la Fondation Sciences Citoyennes, présidée aujourd'hui par le biologiste Jacques Testard.

Dans ses ouvrages récents, André Cicolella fait des propositions précises pour la mise en place de politiques de prévention et de précaution afin de faire face au " Défi des épidémies modernes " (titre de son dernier livre), c'est à dire au développement rapide des principales maladies chroniques (diabète, cancers, allergies, maladies cardiovasculaires...).

Celles-ci sont pénalisantes pour les citoyens et coûteuses pour la société. Or ces maladies, souvent liées à notre mode de vie et à notre environnement, sont en grande partie évitables. Il faut pour cela un système de santé qui ne se réduise pas à un système de soins mais qui s'attache aussi, avec détermination, à préserver la santé de chaque citoyen.

Mettre en place un nouveau système de santé est nécessaire pour répondre à la crise actuelle qui met en danger le principe de solidarité (franchises médicales,

assurances privées...) et risque de conduire à une médecine à deux vitesses .

Dans "Alerte Santé. Experts et citoyens face aux intérêts privés.", André Cicolella et Dorothee Benoit Browaeyss brossent le panorama des grandes affaires de santé publique et des recherches en cours. Les auteurs apportent également des réponses, avec des propositions précises de refonte de notre système de sécurité sanitaire, afin de garantir la liberté du chercheur et l'écoute de la société civile au service d'une vraie politique de prévention et de précaution.

Extrait de l'article « Le cancer des pressings » par André Cicolella : « *Le règlement européen Reach est entré en vigueur le 1^{er} juin. Le processus va durer onze ans. Sur 100 000 substances chimiques mises sur le marché, 30 000 sont concernées, mais, en fait, seules 12 000 subiront une vraie évaluation. Parmi les substances qui forment notre environnement, 97 % nous sont inconnues du point de vue de leurs effets* ». La suite à lire dans ce livre important sur notre santé et la santé sanitaire.

ALERTE-SANTÉ - Experts et citoyens face aux intérêts privés -
(avec Dorothee Benoit-Browaeyss)
Fayard 2005

LE DÉFI DES ÉPIDÉMIES MODERNES
La Découverte 2007, collection Sur le vif.

Le bruit l'épidémie silencieuse ! (suite)

niques, ainsi que des mesures d'aides techniques et financières doivent être proposées aux habitants touchés.

Concernant la N20 les Verts proposent comme à Paris de baisser la vitesse de circulation sur la N20 à 30km/h. Ceci sera une étape importante en matière de lutte contre le bruit. En effet, en diminuant la vitesse de circulation de 50 km/h à 30 km/h, on réduit le niveau sonore de 5dB(A), ce qui est très sensible pour l'oreille humaine qui ressent une très nette amélioration.

La réduction de la vitesse dans Bourg la reine serait donc

une très bonne chose pour les habitants. Selon une enquête de l'INSEE¹, 56% des ménages urbains se disent gênés par le bruit, dont essentiellement par les nuisances sonores liées à la circulation automobile.

Yann Briand

1) 54 % d'entre eux se déclarent gênés par le bruit lorsqu'ils sont chez eux, 28 % le sont souvent et 26 % de temps en temps. Les transports sont la première source de bruit incommode (circulation automobile, ferroviaire ou aérienne). Plus du tiers des ménages urbains qui habitent près d'une rue où le trafic est dense, d'une voie de chemin de fer ou d'un aéroport déclarent être souvent gênés par le bruit.

AUJOURD'HUI

Grenelle de l'environnement vs Commission Attali - Y a-t-il une politique derrière le Grenelle de l'environnement ?

On pourrait dire « Ne boudons pas notre plaisir, le sujet de l'environnement a été au centre de nombreux débats, c'est bien... » Certes, il y a eu force communication, la meilleure comme la pire. Des groupes souvent opposés se sont parlés comme rarement, confrontant diagnostics et solutions - c'est le meilleur - et le gouvernement s'est vanté de faire de l'environnement une priorité, c'est la communication politique de base. Est-ce bien vrai ?

Une politique, au plein sens du terme, doit être cohérente et globale, ses lignes de forces doivent structurer tous les choix d'un gouvernement. Or au moment même où étaient rendues publiques les conclusions du Grenelle de l'environnement, sortaient celles de la commission Attali, supposée libérer la croissance...

Cette coïncidence en dit long sur l'absence de priorité du gouvernement. M. Attali préconise par exemple d'accroître la concurrence et de favoriser le développement des grandes surfaces... conséquences immédiates : étalement urbain, entrée massive de produits à bas prix qui favorisent le moins disant social et environnemental. La course au « bas prix » asphyxie et détruit les outils de production soumis à plus de règles sociales et environnementales, développe la culture du « juste à temps », « zéro stock » qui nécessite une logistique forte consommatrice d'espace et de camions... et de pollution.

Une vraie politique environnementale est fondée sur une réflexion du contenu de la mythique « croissance ». Celle-ci devrait être qualitative, comptabiliser effectivement un accroissement de la richesse des Nations, donc inclure les coûts environnementaux que nous devons payer un jour. A côté de cela, à l'heure où la conjoncture économique se durcit, le gouvernement, comme depuis 25 ans, attend la croissance, sans la penser, sans la qualifier. Il n'y a pas de projet de société, et moins encore de politique environnementale. Fidèle à sa caricature volontariste, Nicolas Sarkozy déclare « j'irai la chercher »... on a pas envie de le suivre par là.

Christophe Bonazzi

Les Verts Bourg-la-Reine
25, rue Jean-Roger Thorelle
92340 Bourg-la-Reine
courrier@lesvertsblr.org
vertso2bievre.blogspot.com
www.lesvertsblr.org -
www.lesverts.fr

